

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 5 – Septembre 2021



La période estivale n'a pas remis en cause la tendance observée sur l'ensemble des indicateurs suivis par la Banque de France en matière d'inclusion financière : la situation d'ensemble reste globalement favorable.

Ainsi, à fin août, le nombre de dossiers de surendettement déposés depuis le début de l'année, s'il s'inscrit logiquement en hausse par rapport aux niveaux historiquement bas de 2020, reste en baisse de 16% par rapport à la même période de l'année 2019, année retenue comme référence. Sur le seul mois d'août, les dépôts sont en recul de -11,3% par rapport à août 2019 et sont quasi stables par rapport à août 2020.

La même tendance s'observe pour le droit au compte, pour lequel le nombre de demandes enregistrées depuis le début de l'année 2021 reste en retrait de 33% par rapport aux huit premiers mois de l'année 2019.

Les inscriptions des personnes aux fichiers d'incidents de paiement ou de crédit demeurent également en forte baisse par rapport à 2019 (-22% pour le FICP et -42% pour le FCC). On note toutefois que s'agissant du FICP, ces volumes sont, comme le mois dernier, en augmentation en août 2021 par rapport au mois d'août 2020 (+15%).

Le nombre de consultations obligatoires du FICP dans le cadre de l'octroi d'un crédit par les établissements agréés, ne dépasse que légèrement son niveau d'août 2020.

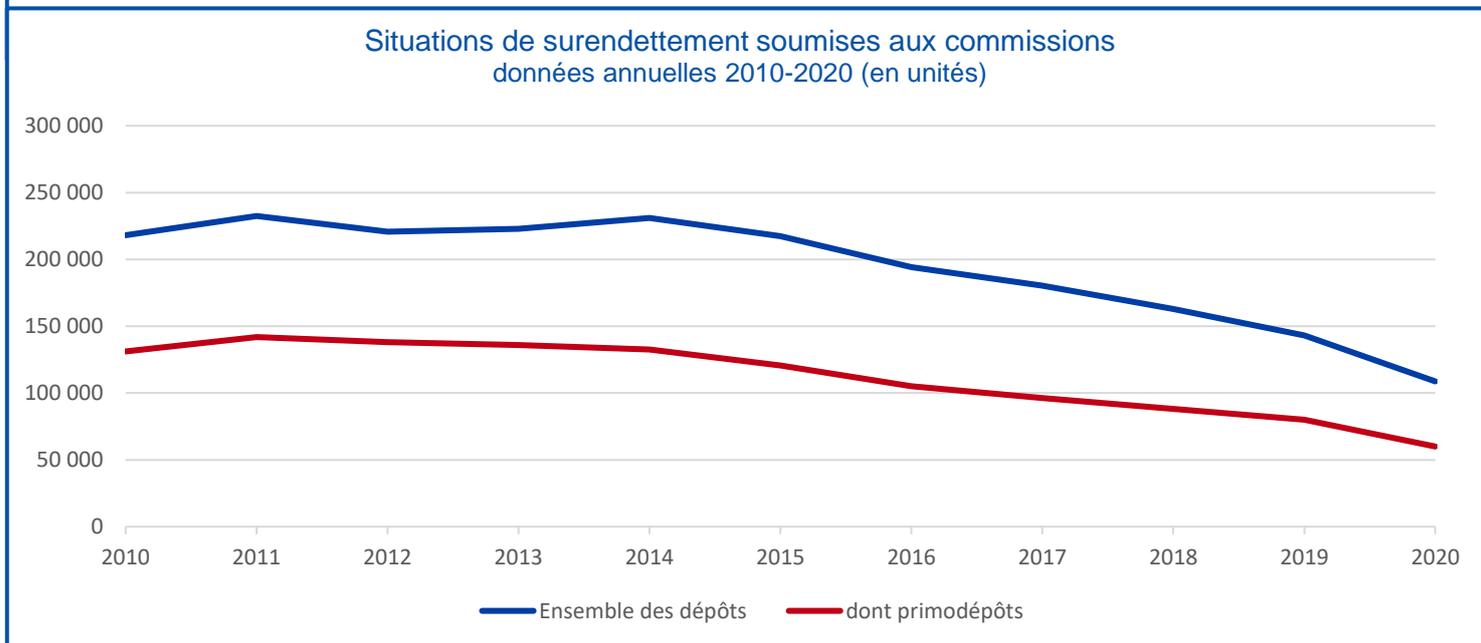
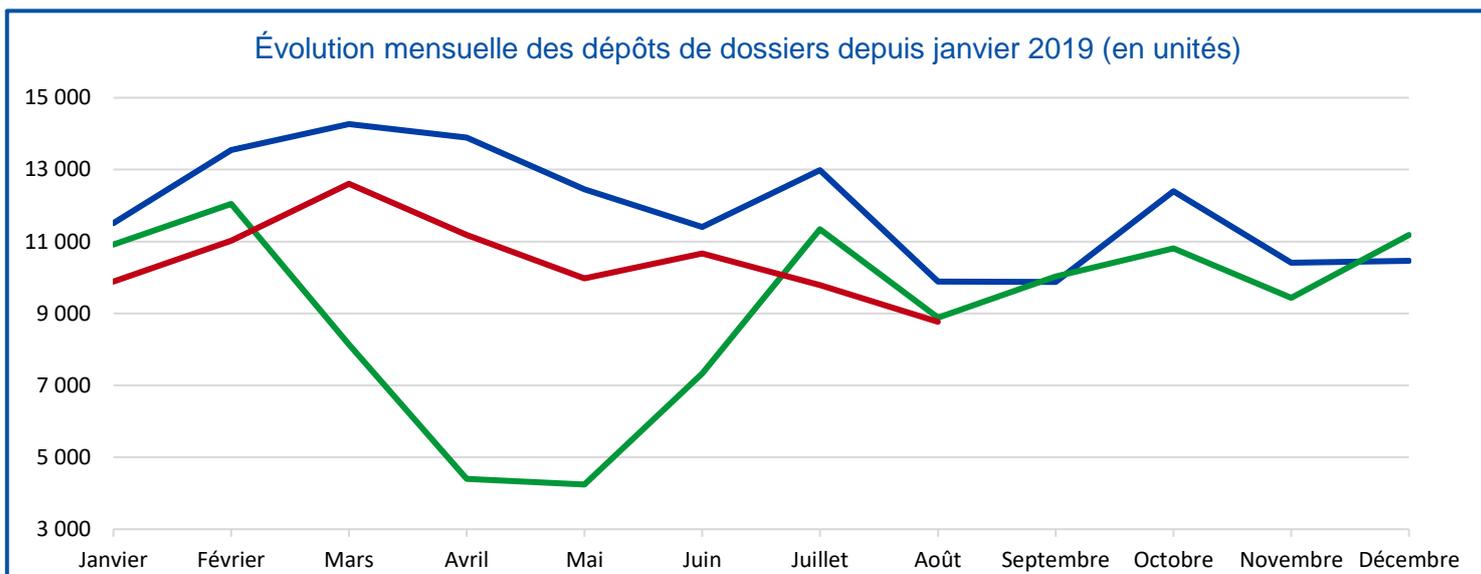
En revanche, le nombre de personnes accompagnées ou informées par la Banque de France sur des sujets d'inclusion financière (*surendettement, droit au compte, fichiers d'incident, autres dispositifs d'inclusion et information sur les opérations et les pratiques bancaires ou d'assurance*) à ses guichets, par téléphone ou par courrier est toujours en augmentation de 10%, en 2021 par rapport à 2019. Il en est de même du nombre de visiteurs uniques de l'espace dédié aux particuliers du site Internet de la Banque de France (+23% par rapport à 2019, +13% par rapport à 2020).

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

	Juillet 2021	Août 2021*	Cumul 2019 (à fin août)	Cumul 2020 (à fin août)	Cumul 2021* (à fin août)	Évolution du cumul 2021/2019
Dossiers déposés	9 789	8 769	99 946	67 294	83 901	-16%

* Données provisoires



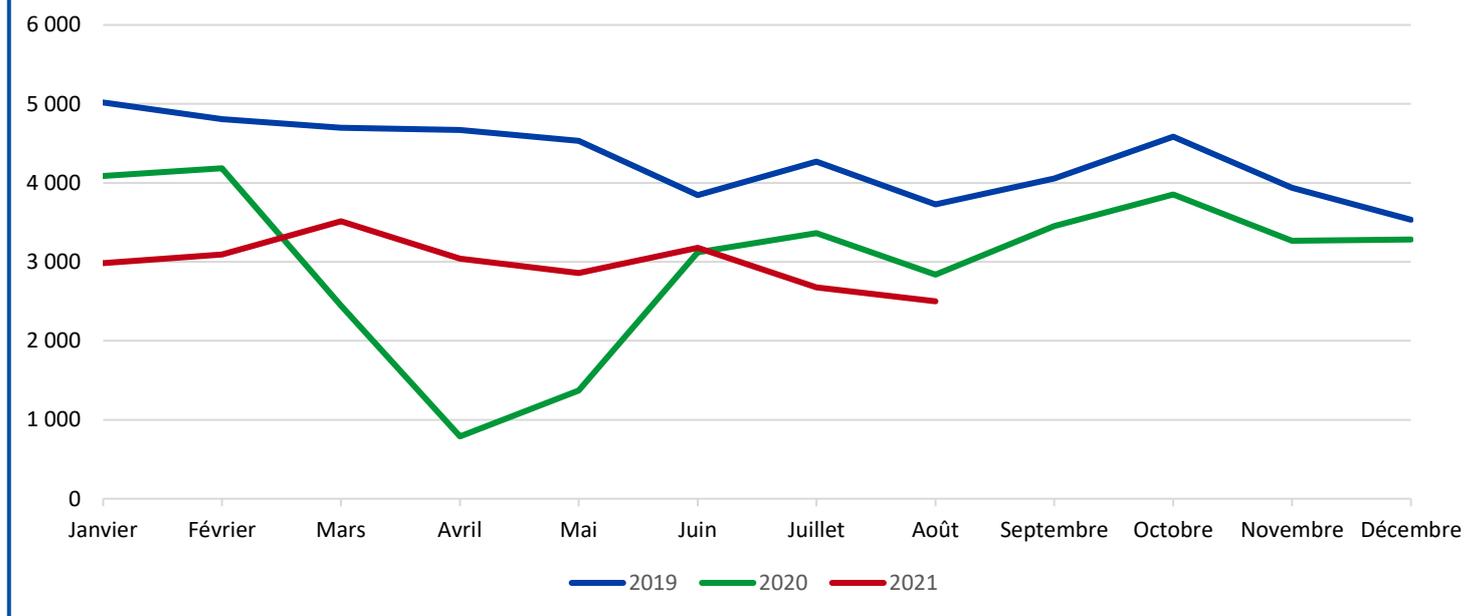
Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Juillet 2021	Août 2021*	Cumul 2019 (à fin août)	Cumul 2020 (à fin août)	Cumul 2021* (à fin août)	Évolution du cumul 2021/2019
2 676	2 500	35 560	22 200	23 840	-33%

Évolution mensuelle des désignations depuis janvier 2019 (en unités)



3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

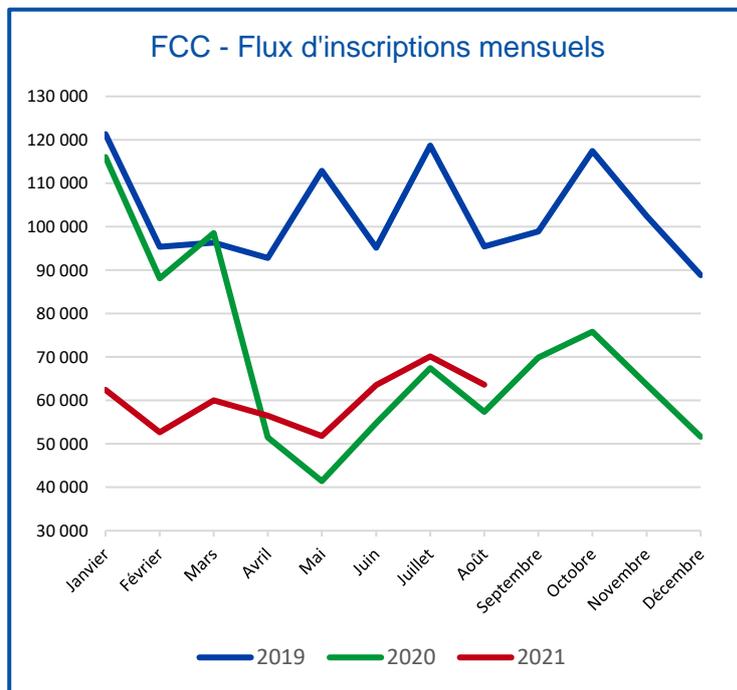
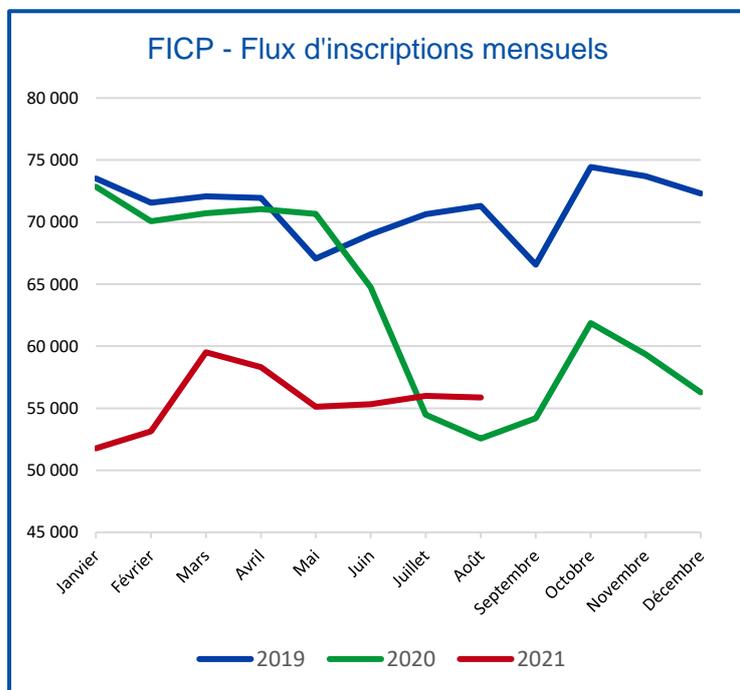
Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Juillet 2021	Août 2021*	Cumul 2019 (à fin août)	Cumul 2020 (à fin août)	Cumul 2021* (à fin août)	Évolution du cumul 2021/2019
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	55 983 44 886	55 862 47 524	567 120 ND	527 143 421 305	445 026 362 986	-22% ND
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	70 129 62 938 7 029	63 617 55 278 8 218	828 116 ND ND	575 310 498 947 66 885	480 784 417 843 60 352	-42% ND ND

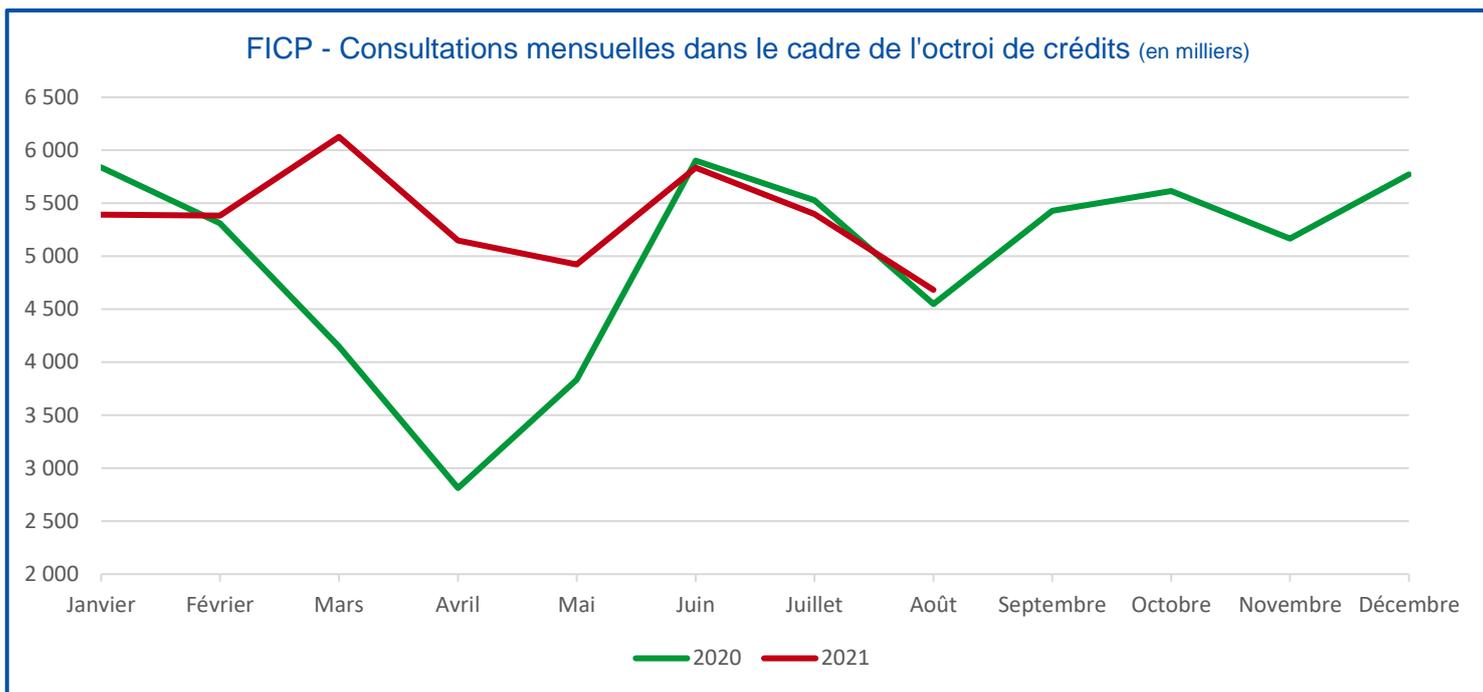
* Données provisoires



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Juillet 2021	Août 2021*	Cumul 2019 (à fin août)	Cumul 2020 (à fin août)	Cumul 2021* (à fin août)	Évolution du cumul 2021/2019
Consultations du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	5 398 728	4 683 523	ND ND	37 927 6 982	42 892 5 984	ND ND

* Données provisoires



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées/accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Juillet 2021	Août 2021*	Cumul 2019 (à fin août)	Cumul 2020 (à fin août)	Cumul 2021* (à fin août)	Évolution du cumul 2021/2019
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	100 828	99 357	797 779	788 359	876 555	10%
Nombre de visiteurs uniques par jour sur l'espace particuliers du site internet de la BdF	118 822	117 617	923 988	1 014 447	1 134 089	23%

* Données provisoires

Espace particuliers : particuliers.banque-france.fr
Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 – 2020	T1 – 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	19 467 43,8	24 544 48,2	29 428 48,1	28 891 48,0	30 048 48,4	135 014 49,3	105 184 47,8
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	22,7	23,7	23,7	24,1	23,6	23,6	23,2
Maladie/accident/invalidité	15,3	15,0	14,6	14,3	13,9	15,5	15,2
Séparation/divorce	15,5	14,4	14,7	14,4	14,3	15,8	15,1
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,3	3,4	3,0	3,0	3,0	3,1	3,2
Baisse des ressources	22,3	22,5	22,6	22,8	23,1	21,8	22,5
Autres	20,9	21,0	21,4	21,4	22,2	20,3	20,9

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 – 2020	T1 – 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Répartition par sexe							
Hommes	46,2	46,0	46,4	46,8	46,5	45,6	46,2
Femmes	53,8	54,0	53,6	53,2	53,5	54,3	53,8
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	18,7	18,9	20,2	21,3	21,4	19,0	19,2
De 35 à 54 ans	49,8	49,0	49,3	48,8	49,3	49,8	49,2
55 ans et plus	31,6	32,1	30,5	29,8	29,3	31,2	31,6

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Locataires	73,5	75,1	74,1	74,2	75,9	74,7	74,4
Propriétaires et propriétaires accédants	12,6	10,9	11,2	10,8	9,8	11,4	11,4
Hébergés et occupants à titre gratuit	13,9	14,0	14,6	15,1	14,3	13,9	14,2

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Ressources (R) < seuil de pauvreté	48,7	52,1	50,3	51,5	50,4	50,7	50,8
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	41,1	39,2	40,2	39,6	40,1	40,5	40,0
R ≥ revenu médian	10,3	8,7	9,4	9,0	9,5	8,8	9,2

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 063 et 1 771 euros.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Dettes immobilières	16,3	13,6	14,1	13,6	12,6	14,3	14,5
Dettes à la consommation	76,2	74,1	73,6	72,6	71,8	75,3	74,5
Dettes de charges courantes	76,5	77,7	78,5	78,2	78,2	80,9	78,2
Autres dettes	73,5	71,8	72,9	72,7	72,4	74,0	73,0

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 2^{ème} trimestre 2021, 12,6% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Août 2021*	Cumul de janvier à août			2019	2020
		2019	2020	2021*		
Dossiers déposés	8 769	99 946	67 290	83 901	143 080	108 731
Décisions de recevabilité prises par les commissions	9 157	96 019	69 009	80 532	141 175	109 544
Dossiers recevables	8747	91 108	65 733	76 729	133 826	104 460
Dossiers irrecevables (A)	410	4 911	3 276	3 803	7 349	5 084
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 559	41 270	31 884	35 174	62 507	48 561
Mesures imposées suite RP sans LJ	4530	40 304	31 584	34 908	61 360	48 102
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	29	966	300	266	1 147	459
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 283	47 158	41 799	42 578	74 092	61 264
Plans conventionnels conclus	837	7 629	7 520	6 990	12 019	11 058
Dont plans d'attente	480	4 267	4 324	4 037	6 686	6 447
Mesures avec ou sans effacement	4 446	39 529	34 279	35 588	62 073	50 206
Dont mesures d'attente	890	8 711	6 106	7 181	12 649	9 578
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	682	6 351	4 548	5 607	9 505	7 167
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 934	99 690	81 507	87 162	153 453	122 076
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 941	19 462	16 198	16 542	29 757	23 793

Sources : Banque de France

En août 2021, les commissions ont été saisies de 8 769 situations de surendettement et en ont traité 10 934 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions sur les huit premiers mois 2021 a diminué de 16,1 % par rapport aux huit premiers mois 2019 (83 901 dossiers contre 99 946), l'année 2019 étant retenue comme référence compte tenu du caractère très atypique de 2020.

Fin mai 2021, 69 124 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 55,9 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

